



HAL
open science

L'évolution de l'emploi en Allemagne. Une affaire de genre

Arnaud Lechevalier

► **To cite this version:**

Arnaud Lechevalier. L'évolution de l'emploi en Allemagne. Une affaire de genre. Grande Europe, 2011, 31, p. 41-49. halshs-00786842

HAL Id: halshs-00786842

<https://shs.hal.science/halshs-00786842>

Submitted on 15 Feb 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



L'évolution de l'emploi en Allemagne

Une affaire de genre

ARNAUD LECHEVALIER

Université Paris 1, professeur invité à l'Université européenne de la Viadrina,
Centre Marc Bloch (centre de recherches franco-allemand en sciences sociales) à Berlin

Conformément aux recommandations diffusées à l'échelle internationale (OCDE, Stratégie européenne pour l'emploi), les politiques de l'emploi des pays européens ont fait l'objet d'un changement de paradigme au tournant des années 2000. Alors que l'objectif qui leur avait été jusque-là assigné consistait à abaisser le chômage vers le niveau le plus bas possible, il a été remplacé par celui de la maximisation des taux d'emploi (Salais, 2007). Ce basculement vers l'emploi « à tout prix » a été mis en œuvre en Allemagne avec l'adoption des quatre lois Hartz entre 2002 et 2004. Depuis lors, ce pays est souvent présenté comme un modèle de réussite en raison du grand nombre de créations d'emploi intervenues ces toutes dernières années, de taux d'emploi des femmes désormais supérieurs à ceux de bien des pays comparables et de l'exceptionnelle résistance du marché du travail au cours de la profonde récession qui a frappé l'économie mondiale entre la fin de 2008 et le début de 2010.

Toutefois, à y regarder de plus près, ce qui est souvent présenté comme une *success story* allemande ces quinze dernières années relève de temporalités et de mécanismes explicatifs divers mais qui ont néanmoins un point commun : la différenciation entre les genres. La croissance de l'emploi depuis le début des années 2000 est imputable à un éclatement de la norme d'emploi, dont les femmes ont été les principales victimes. Le faible nombre de licenciements au cours de la crise récente s'explique en revanche par des mécanismes de

flexibilité internes aux entreprises accompagnés par des dispositifs publics d'aide au partage de l'emploi à temps plein, qui a bénéficié principalement aux salariés masculins de l'industrie.

Réformes du marché du travail et de l'État social

Pour comprendre la situation des femmes sur le marché du travail allemand, il faut revenir sur les effets de quelques modifications clés de la législation dans le domaine de la protection sociale (« Agenda 2010 ») et de l'emploi (lois Hartz de 2002 et 2003). Elles ont conduit à la promotion de formes d'emploi atypiques (intérim et « minijobs »⁽¹⁾, qui peuvent être combinés avec les minima sociaux) ainsi qu'à l'introduction de différentes modalités d'aides au travail – officiellement – non salarié. Parallèlement, une politique « d'activation » des chômeurs a été engagée : toutes les personnes au chômage depuis plus d'un an basculent vers l'aide sociale (24 mois pour les chômeurs âgés de plus de 55 ans depuis 2006), de nouveaux dispositifs ont été instaurés pour les chômeurs de longue durée (« job à un euro de l'heure » en plus des allocations de l'aide sociale) et les conditions de l'emploi « convenable » ont été considérablement assouplies. Le pourcentage des chômeurs indemnisés par l'assurance-chômage a chuté de 80 % en 1995 à 35 % en 2008. Enfin, après une loi de 1996 facilitant notamment le recours aux contrats à durée déterminée (jusqu'à deux ans), un autre texte voté en 2000, en application d'une directive européenne, a introduit un droit à un emploi à temps partiel pour tous les salariés en activité dans les entreprises de plus de quinze salariés.

Au nombre des prestations et mesures destinées à faciliter la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale, figurent, depuis longtemps, des allocations familiales universelles et d'un niveau élevé, quel que soit le rang de l'enfant, mais le système d'imposition conjointe, les congés parentaux longs et peu rémunérés tout comme le sous-développement ou les modalités de fonctionnement des

(1) Il s'agit de « petits boulots » non assujettis aux cotisations sociales salariés, mais soumis à des cotisations employeurs forfaitaires. Ces emplois avaient été créés dans les années 1960, avec une limite de temps de travail (15 heures par semaine) et de revenus (325 euros par mois avant la réforme) pour favoriser l'emploi des femmes sans remettre en cause le modèle de « Monsieur gagne-pain ». La réforme de 2002 a conduit à abaisser le taux de cotisation forfaitaire des employeurs (de 30 à 22 %, relevé depuis), à majorer le seuil des revenus (400 euros), à supprimer le contingent d'heures par semaine et à accorder certains avantages fiscaux aux ménages employeurs. Un dispositif complémentaire (« midijobs ») a été mis en place pour les emplois entre 400 et 800 euros par mois avec des taux de cotisations sociales salariés progressifs.

structures collectives d'accueil des enfants en bas âge découragent les mères d'exercer une activité professionnelle (Fagnani et Math, 2011). L'innovation marquante dans ce domaine, motivée par des considérations liées au marché de l'emploi, a été l'introduction en 2007 d'un congé parental «à la suédoise», court (dix mois) et bien rémunéré, en lieu et place d'une prestation jusque-là soumise à condition de ressources. En revanche, les projets de généralisation des structures collectives d'accueil des enfants de moins de trois ans peinent à se concrétiser (seuls 15 % des enfants de cette tranche d'âge étaient concernés en 2008).

Un nouveau partage du travail dérégulé

Ces quinze dernières années, la croissance de l'emploi a revêtu, outre-Rhin, des modalités singulières. L'Allemagne est en effet l'un des rares pays de l'OCDE où le volume global du travail (le nombre total d'heures travaillées annuellement dans l'économie) a baissé alors même que 2,7 millions d'emplois ont été créés (voir tableau et graphique), soit une hausse de 7,5 % entre 1995 et 2009, contre +17,3 % en France. Il s'agit donc en Allemagne d'une redistribution d'un volume du travail légèrement en baisse entre un plus grand nombre de personnes en emploi. Or, cette redistribution a un caractère fortement différencié suivant les sexes. Toujours sur la même période, le nombre de personnes de sexe masculin en emploi est resté stable, tandis qu'on enregistre 1,3 million d'emplois supplémentaires occupés par des hommes en France (+10,8 %). En revanche, près de trois millions de femmes (17,9 millions contre 15 millions en 1994) sont entrées sur le marché du travail outre-Rhin, soit une progression de près d'un cinquième de l'emploi féminin. Le taux brut d'emploi des personnes âgées de 15 à 64 ans, c'est-à-dire la part des personnes en emploi dans le total de la population de cette classe d'âge, a récemment progressé de cinq points. Le taux d'emploi des femmes a, lui, augmenté de près de dix points entre 1995 et 2008. Depuis 2005, la croissance de cet indicateur est l'une des plus fortes des pays de l'OCDE et, à 66 %, le taux brut d'emploi des femmes allemandes était en 2009 nettement supérieur à la moyenne enregistrée dans l'ensemble de l'Union européenne (UE), dont la France est proche (60 %).

Evolution de l'emploi en Allemagne et en France : temps complets et temps partiel et par niveau de qualification pour les femmes, 1995-2009

	RFA		France	
	Emplois	Indice	Emplois	Indice
Emploi total*				
Variation entre 1995 et 2009				
Total emplois hommes	2 669,7	107,5	3 771,5	117,3
Total emplois femmes	- 30,6	99,9	1 303,5	110,8
Emplois peu ou pas qualifiées, femmes ⁽¹⁾	2 700,2	118,0	2 468,0	125,5
Emplois moyennement qualifiées, femmes ⁽²⁾	- 98,4	96,3	- 551,0	83,0
Emplois très qualifiées, femmes ⁽³⁾	1 703,2	119,0	939,6	122,7
	1 605,9	157,7	2 080,8	189,9
Emploi à temps complet*				
Variation entre 1995 et 2009	Emplois	Indice	Emplois	Indice
Total	- 1 328,5	95,5	2 760,8	115,0
Total Hommes	- 1 140,4	94,2	1 118,1	109,7
Total Femmes	- 188,2	98,1	1 642,8	123,8
Emplois peu ou pas qualifiés, femmes ⁽¹⁾	- 394,6	76,7	- 436,4	79,3
Emplois moyennement qualifiés, femmes ⁽²⁾	- 287,7	95,1	564,9	119,1
Emplois très qualifiés, femmes ⁽³⁾	849,1	142,3	1 515,2	182,8
Emplois à temps partiel*				
Variation entre 1995 et 2009	Emplois	Indice	Emplois	Indice
Total	3 998,2	170,4	1 011,5	130,0
Total hommes	1 109,9	186,2	269,7354	132,0
Total femmes	2 888,4	157,4	825,2	129,6
Emplois peu ou pas qualifiés, femmes ⁽¹⁾	296,2	129,8	- 114,6	89,8
Emplois moyennement qualifiés, femmes ⁽²⁾	1 991,0	164,5	374,8	131,8
Emplois très qualifiés, femmes ⁽³⁾	756,7	197,4	565,6	216,6

(*) Emplois des personnes âgées de 15 à 64 ans en milliers, indice base 100 = 1995.

(1) Ayant reçu un enseignement préprimaire, primaire et premier cycle de l'enseignement secondaire - niveaux 0-2 (CITE 1997).

(2) Ayant reçu un enseignement du deuxième cycle secondaire et enseignement postsecondaire qui n'est pas du supérieur - niveaux 3-4 (CITE 1997).

(3) Ayant reçu un enseignement supérieur - niveaux 5-6 (CITE 1997).

Les totaux concernant les niveaux de qualification en Allemagne ne tombent pas juste en raison du taux de non réponse en 1995.

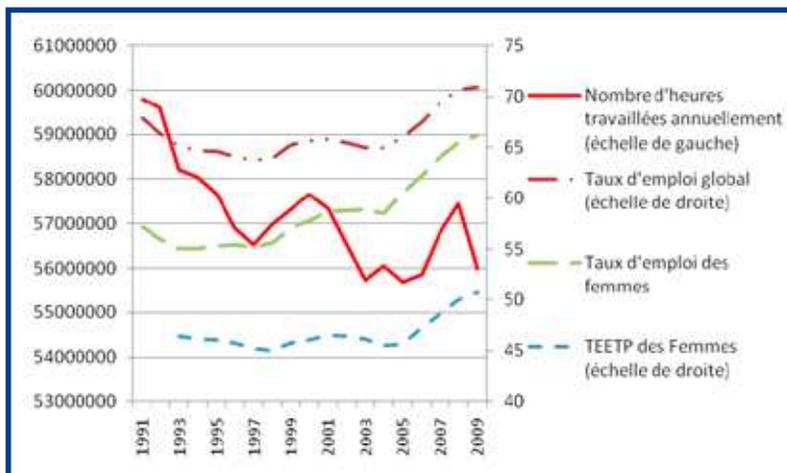
Source : Enquête sur les forces de travail (Eurostat).

Si l'on considère l'évolution du nombre d'emplois selon le temps de travail, on s'aperçoit que les 2,7 millions d'emplois nouveaux correspondent à la différence entre la disparition de 1,3 million d'emplois à temps plein et la création de près de 4 millions d'emplois

à temps partiel, alors qu'en France les trois quarts des emplois supplémentaires sont sur des postes à temps plein. La part des emplois à temps partiel dans l'emploi total est passée de 16 à 26 % en quinze ans en Allemagne (de 15,6 à 17 % en France et de 16 à 21 % dans l'UE à quinze). Au milieu des années 1990, une femme sur trois travaillait à temps partiel ; un peu plus en Allemagne et un peu moins en France. Cette proportion a peu évolué en France, alors qu'elle atteint désormais près de la moitié des femmes en emploi en Allemagne, soit le niveau le plus élevé de l'UE après les Pays-Bas. L'arbitrage entre travail et famille continue à être plus coûteux en Allemagne, si bien que près des trois quarts des mères de deux enfants et plus en activité travaillent à temps partiel, et que plus de 40 % des diplômées de l'enseignement supérieur âgées de plus de 35 ans n'ont pas d'enfant.

La progression du temps partiel est cependant variable selon que l'emploi est très qualifié, moyennement ou pas du tout dans un contexte de forte croissance des deux premières catégories et de régression de la troisième, dont la part est traditionnellement plus faible outre-Rhin. Les emplois supplémentaires occupés par des femmes très qualifiées se sont répartis presque à parité entre le temps plein et le temps partiel (trois quarts et un quart en France), alors que le nombre d'emplois à temps plein pour les femmes moyennement et faiblement qualifiées a reculé ; elles ont donc été encore plus massivement concernées par les emplois à temps partiel, qui sont moins bien rémunérés (par heure de travail), qui bénéficient moins de la formation continue et qui sont pénalisants en termes de droits à la retraite. En outre, le temps partiel connaît en Allemagne la plus courte durée au sein de l'UE (18 heures en moyenne contre 23,6 en France) et près de 22 % des femmes allemandes travaillent moins de 19 heures par semaine – contre 15 % dans l'UE et 9 % en France –, en raison notamment de l'explosion des « minijobs ». Entre 1998 et 2008, le nombre d'emplois à temps partiel de moins de 21 heures hebdomadaires a augmenté de 1,4 million (+ 40 %). Des recherches ont montré que cette forte montée du temps partiel s'explique bien plus par les avantages qu'y trouvent les employeurs en termes de flexibilité que par la déformation sectorielle de l'économie au profit des services (pourvoyeurs de temps partiels), et qu'il y a un effet de substitution entre les emplois à temps partiel et les emplois à temps plein (Klinger et Wolf, 2008). Si la croissance du temps partiel répond aux besoins de nombreuses mères allemandes, il est par ailleurs considéré comme « subi » par de plus en plus d'actifs : la part des emplois jugés ainsi a, en effet, bondi au cours de ces quinze dernières années de 10 à 22 %.

Volume global du travail dans l'économie, taux d'emploi et taux d'emploi en équivalent temps plein (TEETP)



Source : Enquête sur les forces de travail (Eurostat)

Depuis le milieu des années 1990, la baisse de la durée annuelle du travail par salarié a été très semblable de part et d'autre du Rhin et a porté sur une centaine d'heures. Mais alors qu'en France elle s'explique à 80 % par les régulations propres aux « 35 heures », en Allemagne c'est le développement du temps partiel qui y a contribué à hauteur de 80 % (INSEE, 2010). En conséquence, la hausse de dix points des taux « bruts » d'emploi des femmes (7 points pour les deux sexes), en Allemagne depuis 1995, correspond à une augmentation des taux d'emploi en équivalent temps plein de seulement 4,5 points (1,7 point pour les deux sexes), essentiellement concentrée sur la période 2005-2008⁽²⁾. S'agissant des taux d'emploi en équivalent temps plein, l'écart entre les hommes et les femmes demeure en 2009 de 21,5 points de pourcentage (72,2 contre 50,7 %) et s'est très peu réduit ces dernières années (de 1,5 point contre 5,7 points en France entre 2001 et 2007).

L'érosion de la norme d'emploi n'est pas seulement imputable au temps partiel : sur 100 personnes en emploi en 2008, 66 bénéficiaient d'un contrat à durée indéterminée (CDI), contre 73 dix ans plus tôt ; 22 d'un emploi atypique (temps partiel de moins de 21 heures et/ou contrat à durée déterminée, « mini » et « midijobs », intérim), et

(2) L'emploi « brut » se mesure en nombre de personnes ayant travaillé pendant une durée quelconque, ne serait-ce qu'une heure, au cours d'une semaine dite de référence. On peut aussi mesurer les emplois en équivalent temps plein. C'est le nombre total d'heures travaillées divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à temps plein. Ainsi deux emplois à mi-temps sont équivalents à un emploi à temps plein.

11 exerçaient une profession libérale (dont plus de la moitié seules). Si l'on s'intéresse exclusivement aux femmes salariées, ce sont désormais 40 % d'entre elles, surtout les plus jeunes, qui travaillent dans des conditions précaires du point de vue de la rémunération et/ou du contrat de travail. En conséquence, plus d'un quart des femmes (14 % des hommes) occupent des emplois à bas salaire⁽³⁾ (Wintgarten, 2009).

L'emploi face à la crise

Au plus fort de la crise, l'emploi a continué de se montrer exceptionnellement résistant, outre-Rhin. Malgré une baisse de près de 5 % du PIB entre le troisième trimestre de 2008 et le troisième trimestre de 2009 et une chute de 20 % de la production industrielle, l'emploi n'a reculé que de 1,2 % pour ensuite repartir à la hausse, avec la forte reprise de la croissance : l'Allemagne affiche ainsi les meilleurs résultats en matière d'emploi dans l'UE à quinze sur la période 2008-2010 (+ 1,3 %), à l'exception de l'Autriche. Il faut là aussi expliciter le caractère singulier de ces évolutions du point de vue du genre. L'emploi dans l'industrie et la construction a diminué d'environ 10 % dans l'Union européenne (8 % en France) entre 2008 et 2010, tendance qui a concerné massivement les hommes, de sorte que le solde des emplois masculins a reculé en Europe d'environ 2 %, alors que celui des emplois féminins restait stable, voire progressait légèrement dans certains pays. En Allemagne, la quasi-stabilité de l'emploi dans l'industrie et le bâtiment a d'autant plus bénéficié aux hommes que dans ce pays près d'un salarié de sexe masculin sur deux travaille encore dans ces secteurs, contre un gros tiers seulement en France.

Trois facteurs principaux expliquent l'évolution outre-Rhin de l'emploi face à la crise : des plans de relance budgétaire de grande ampleur, une politique de l'emploi active (chômage partiel, compte épargne-temps) et des mécanismes puissants de flexibilité internes aux entreprises. Alors que les dispositifs de flexibilisation externes avaient joué au détriment des femmes au cours de ces dernières années, quand les salariés de l'industrie – les « Monsieur gagne-pain » – ont été menacés par la crise, les entreprises du cœur industriel et exportateur du pays, aidées par l'État, ont mis en place des mécanismes de préservation des emplois qualifiés grâce à la forte baisse du temps de travail hebdomadaire et au chômage partiel, quitte à entraîner un recul de la productivité.

(3) Soit un salaire horaire inférieur à 6,50 euros.

Comme l'ont montré divers travaux, la progression de l'emploi non précaire pour les femmes passe par la « féminisation » des modes d'emploi et de vie masculins et, plus généralement, par une nouvelle division du travail marchand et non marchand entre les genres. De ce point de vue, l'attitude de la population allemande apparaît relativement ambivalente⁽⁴⁾. Or, le caractère inégalitaire lié au genre de l'évolution de l'emploi en Allemagne ces dernières années, montre *a contrario* que les femmes peuvent être, à leurs dépens, un vecteur de la précarisation progressive d'une part toujours plus importante des emplois. ■

● Sélection bibliographique

Fagnani J., Math A., 2011, « Les systèmes de transferts en direction des familles en Allemagne et en France », *Informations sociales*, n° 163, janvier-février, pp.30-38.

INSEE, 2010, « Soixante ans de réduction du temps de travail dans le monde », *Insee Première*, n° 1273, janvier.

Klinger S., Wolf K., 2008, « What explains changes in full-time and part-time in Western Germany ? », *IAB-Discussion Paper*, 7/2008.

Salais R., 2007, « Europe and the Deconstruction of the Category of 'Unemployment' », *Archiv für Sozialgeschichte*, 47, pp.371-401.

Wintgarten C., 2009, « Der Wandel der Erwerbsformen und seine Bedeutung für die Einkommenssituation Erwerbstätiger », *Wirtschaft und Statistik*, n° 11, pp.1080-1098.

(4) Selon l'enquête Eurobarometer de 2009 (Special Eurobarometer 346), seuls 46 % de la population allemande est d'accord avec la proposition selon laquelle « les hommes devraient pouvoir principalement s'occuper des enfants et du foyer » (contre 70 % ou plus en France, aux Pays-Bas ou au Portugal), et 49 % sont contre (36 % en moyenne dans l'UE). En revanche, les Allemand(e)s sont les Européen(ne)s les plus nombreux(ses) (72 %) à penser que si le salaire du père est inférieur à celui de la mère, c'est lui qui devrait arrêter de travailler pour s'occuper des enfants. Ils (elles) sont dans la moyenne européenne (55 %) quant au degré d'approbation de la proposition suivant laquelle « il est normal que les hommes participent moins aux tâches ménagères », loin derrière les Français(c)s (16 %).